Commune d'AVEIZIEUX
LOIRE en AUVERGNE RHÔNE-ALPES

ARRETE DU MAIRE N°2025-036

ARRETE DE VOIRIE PORTANT PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire de la Commune d'AVEIZIEUX (Loire),
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2211-1, L2112-2 et L 2213-1, L2213-6 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, aux articles L2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6
Vu le Code de la voirie routière,
Vu les lois et instructions sur les voiries publiques
Vu le code pénal
Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,
Vu le règlement général de voirie du 1er juillet 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales.
Vu la demande du 14 mars 2025 par laquelle la société Orange, demande l'autorisation d'installer des chapiteaux à l'extérieur, sur le parvis de la mairie domaine public,

ARRETE

Article 1er : Autorisation
La société Orange est autorisée à utiliser le domaine public pour l'installation de chapiteaux de 3m*3m le vendredi 04 Avril 2025 parvis de la mairie, pour l'organisation d'une animation stand fibre Orange.

A charge pour eux de respecter la règlementation en vigueur, et de maintenir ce lieu dans un parfait état de propreté.

Article 2 : Validité
La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie et du non-respect de la règlementation.

Article 3 : Exécution
Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Orange
- Il sera transcrit dans le registre communal des arrêtés.

Fait à AVEIZIEUX, le 27 mars 2025
Jean Marc CHOMAT – 1er Adjoint

MAIRIE D'AVEIZIEUX
42 LOIRE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355